

Instructions sur l'envoi d'articles

La *Revue des enfants et des familles des Premiers Peuples (First Peoples Child & Family Review)* est principalement consacrée aux pratiques, aux politiques et à la recherche en matière de protection et de bien-être des enfants autochtones. Cette revue présente les « voix et perspectives » de divers acteurs autochtones du domaine de la protection et du bien-être des enfants, comme des universitaires, des chercheurs, des praticiens, des formateurs, des étudiants, des bénévoles et des agents de développement communautaire. La revue accepte toutefois des articles de toute autre personne ou de tout autre groupe du Canada ou d'ailleurs. Nous acceptons divers formats de manuscrits, dont : (a) recherche originale fondée sur des données; (b) évaluation de programmes; (c) évaluation qualitative; (d) description de programmes, de services et/ou de pratiques novateurs; (e) revues de la documentation; (f) documents de travail/exposés de position; (g) articles conceptuels et théoriques; (h) analyse de politique; (i) études de cas; (j) revue de ressources (par ex., livres, films, sites Web ou logiciels sur le sujet des familles et des enfants des Premières nations).

Tous les manuscrits doivent contenir les caractéristiques suivantes :

1. Le texte doit être bien rédigé, conçu logiquement et organisé avec les en-têtes appropriés et doit comprendre une introduction et une conclusion;
2. Les assises, les objectifs, les concepts et les problèmes doivent être clairement présentés;
3. Le contenu de l'article doit être appuyé par de la documentation appropriée, et les références doivent être présentées selon le style de l'APA;
4. Le manuscrit doit être rédigé dans un style pratique et professionnel, mais tout de même compréhensible par un public aussi vaste que varié (par ex., des personnes œuvrant dans la protection de l'enfance comme des travailleurs sociaux, des superviseurs, des parents d'accueil, des étudiants, des bénévoles, etc.).

Les articles et manuscrits doivent être rédigés en français ou en anglais. Les collaborateurs doivent envoyer une version électronique à la rédactrice en chef à mbennet@fncfcs.com qui respecte les consignes suivantes :

- Les versions électroniques doivent être envoyées en format MS Word. Si vous utilisez un Mac, veuillez vous assurer que votre fichier est lisible sur un PC sans qu'il y ait perte de la mise en forme;
- L'envoi doit inclure une page de couverture comportant une brève biographie de l'auteur, son poste, ses titres professionnels, son adresse postale, son courriel et ses numéros de télécopieur et de téléphone;
- Les auteurs doivent s'assurer d'inclure un résumé de leur article d'un maximum de 100 mots;
- Tout le matériel doit être présenté à double interligne;
- Les marges doivent avoir 1,25 pouce sur tous les côtés;
- Des numéros de pages doivent être insérés au côté inférieur droit à partir de la première page;
- La police doit être standard (par ex., Times New Roman, Arial, Helvetica ou Courier) en 12 points et de taille uniforme tout au long du document;
- La liste des références doit être présentée en ordre alphabétique;
- Les documents doivent se conformer aux normes de l'APA pour ce qui est des renvois, des citations, des références, des tableaux, des illustrations, des sous-titres, de la présentation, etc.;
- Les collaborateurs potentiels sont responsables d'obtenir par écrit la permission des détenteurs de droits d'auteur (c.-à-d., un éditeur ou un auteur) pour l'utilisation d'une illustration, d'un graphique, d'un tableau, d'une photo ou d'une citation de plus de 100 mots publié ailleurs.

Tous les articles soumis à la *Revue des enfants et des familles des Premiers Peuples* sont examinés à l'interne par un membre du comité de rédaction et à l'externe par un praticien communautaire ou par une personne associée à un organisme de service aux enfants et aux

familles autochtones ou des Premières nations, à un établissement d'enseignement ou à un autre organisme de protection de l'enfance. Le processus d'examen est entièrement anonyme et l'identité des collaborateurs potentiels et des examinateurs demeure confidentielle. Ce processus d'examen aide la rédactrice en chef et le comité de rédaction à prendre une décision sur la possibilité de publication et contribue à améliorer la qualité des textes des collaborateurs. Les connaissances et l'expérience de l'examineur et son évaluation critique du manuscrit servent à la formulation de commentaires concrets à l'intention des auteurs. Les examinateurs recommanderont ou non la publication d'un article et fourniront des raisons appuyant leur décision. On demande aux examinateurs de juger d'un manuscrit en fonction de divers critères comme sa contribution envers l'amélioration des connaissances et de la clarté à l'égard de la pratique, la politique, la recherche et l'administration dans le domaine du bien-être des enfants, des familles et des collectivités autochtones et des Premières nations. Lorsque nécessaire, les examinateurs fourniront des commentaires positifs et constructifs pour aider les auteurs. Toutes les révisions doivent être complétées dans un délai de deux mois et communiquées par voie électronique.

Une fois qu'un article a été jugé comme pertinent à la publication, on demande à l'auteur de signer une entente de publication qui accorde à la Société de soutien à l'enfance et à la famille des Premières nations la permission de l'ajouter à sa revue en ligne. L'auteur conserve toutefois la propriété sur l'article publié. Nous acceptons tout au long de l'année des articles qui sont évalués en vue des prochains numéros de la *Revue des enfants et des familles des Premiers Peuples*. Pour les numéros de juin et de novembre, nous lançons habituellement la demande de communications six mois à l'avance. Il est possible que les articles envoyés en retard qui sont évalués positivement soient publiés dans le prochain numéro. On peut également envoyer les articles par la poste à l'attention de :

Marlyn Bennett, rédactrice en chef
First Peoples Child & Family Review
100-696, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba) R3G 0M6
Téléphone : 204-783-9190
Télécopieur : 204-783-7996